



Marnaz
Haute-Savoie

Commune de Marnaz

Diagnostic complémentaire de la qualité
environnementale des milieux et Plan de Gestion

Prestations globales DIAG - PG

Sites CTM et EBEA à MARNAZ (74)

Proposition technique et financière

N°25-604

Octobre 2025



AMÉTEN – Siège social
80 Avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS

AMÉTEN - Antenne des Pays de Savoie
9 rue du Vieux Moulin
74960 ANNECY



www.lne.fr

COMMUNE DE MARNAZ

DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE DE LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DES MILIEUX ET PLAN DE GESTION PRESTATIONS GLOBALES DIAG - PG

Sites CTM et EBEA à MARNAZ (74)

Proposition technique et financière

N°25-604

Offre rédigée par : Emma CAMUS

Offre vérifiée et validée par : Alicia MERMILLOD-BLONDIN

Établissement en charge de l'offre :



AMÉTEN - Antenne des Pays de Savoie
9 rue du Vieux Moulin
74960 ANNECY

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

S O M M A I R E

1	OBJET DE LA CONSULTATION	4
2	POURQUOI CHOISIR AMÉTEN.....	5
2.1	Les atouts d'AMÉTEN	5
2.2	Assurance qualité	5
2.3	Références.....	6
3	PROPOSITION TECHNIQUE	7
3.1	Visite du site – données existantes	7
3.2	OPTION - DIAG (A200) - Caractérisation des sols du site - prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols.....	11
3.3	Plan de Gestion (PG).....	16
3.4	Rapport de synthèse	19
3.5	Documents fournis et réunions.....	19
4	CONDITIONS D'EXECUTION	20
4.1	Conditions générales de ventes et de services	20
4.2	Composition de l'équipe de projet.....	20
4.3	Gestion des imprévus.....	21
4.4	Hygiène et sécurité.....	21
4.5	Moyens techniques	22
4.6	Délais de mobilisation et planning	22
4.7	Limites et périmètre de la mission	22
5	ENGAGEMENTS QUALITE.....	23
5.1	Garantie d'indépendance et d'objectivité	23
5.2	Garantie de confidentialité	23
5.3	Démarche qualité	23
5.4	Préservation de la qualité de l'environnement du site	23
5.5	Assurances.....	24
5.6	Recours à la sous-traitance	24
6	DEVIS ET CONDITIONS COMMERCIALES	25

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022
Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063
Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC
SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

1 OBJET DE LA CONSULTATION

Dans le cadre de la restructuration et urbanisation du centre-ville de Marnaz, la commune a identifié plusieurs secteurs présentant un risque de pollution, en lien avec des anciennes activités de décolletage, dont les sites CTM et EBEA.

Le secteur CTM est actuellement occupé par les locaux du centre technique municipal, des zones en enrobé et des espaces verts. Le projet prévoit l'aménagement d'un parc public. Concernant le secteur EBEA, celui-ci est actuellement occupé par un bâtiment industriel occupé par diverses entreprises ainsi qu'un parking en enrobé et une petite zone d'espace vert. Le projet prévoit au droit de ce secteur la construction de logement en R+4 sur au moins un niveau de sous-sol.

Dans le cadre de cette restructuration la commune de Marnaz a mission AMÉTEN en 2024 et 2025 pour la réalisation de diagnostics de pollution sur ces deux secteurs comprenant des investigations sur les milieux sols, gaz du sol, dalle béton ainsi que sédiments concernant le secteur CTM.

Ces investigations ont permis de mettre en évidence des zones de pollution concentrée et des zones de pollution diffuse principalement en HCT C10-C40, PCB, COHV et métaux sur brut. De plus, des zones d'incertitudes nécessitant des compléments d'investigations ont été relevées.

Sur la base de ces constats, AMÉTEN a recommandé la réalisation :

- d'investigations complémentaires sur les sols visant à lever les incertitudes qui subsistent sur les extensions des zones de contamination ou sur les zones qui n'étaient pas accessibles (mission A200) ;
- d'un Plan de Gestion (mission PG), intégrant :
 - o une analyse des enjeux sanitaires (mission A230), sur la base des données disponibles, en tenant compte du projet prévu,
 - o la définition des seuils de réhabilitation du site (seuils de pollution concentrée, seuils sanitaires),
 - o un bilan coûts/avantages ayant pour objectif d'étudier divers scénarios de réhabilitation du site (mission A330),
 - o *La gestion des déblais du site si les données du projet disponibles au moment de la rédaction du PG le permettent.*

La commune de Marnaz souhaite consulter AMÉTEN pour la réalisation de ces prestations complémentaires.

Les prestations de diagnostic complémentaire sur le milieu sol ont été mises en option dans le présent devis.

Notre proposition se base sur les textes et outils de la politique nationale de gestion des sites et sols pollués en France d'avril 2017, et les exigences des normes françaises NF X 31-620 - Qualité du sol - Prestations de services relatives aux sites et sols pollués révisées en décembre 2021, et notamment :

- Norme NF X 31-620-1 - Partie 1 : Exigences générales ;
- Norme NF X 31-620-2 - Partie 2 : Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Compte tenu des données disponibles sur le site à étudier et de vos attentes, nous nous plaçons dans le cadre des prestations globales suivantes :

- **OPTION - DIAG** : *Mise en œuvre d'un programme d'investigations et interprétation des résultats (sur la base des conclusions des précédents rapports) ;*
- **PG** : Plan de Gestion

Ces prestations globales font appel aux prestations élémentaires suivantes :

- *OPTION - A200 : Prélèvements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols ;*
- *OPTION - A270 : Interprétation des résultats des investigations ;*
- A320 : Analyse des enjeux sanitaires ;
- A330 : Bilan coûts/avantages.

2 POURQUOI CHOISIR AMÉTEN

2.1 Les atouts d'AMÉTEN

AMÉTEN est un bureau d'études indépendant pluridisciplinaire créé en 2013 ; nous intervenons pour une grande partie de notre activité d'ingénieurs-conseils ou de Maître d'œuvre sur les domaines d'activité relatifs au suivi environnemental des sites et sols pollués.

Avec des membres de son équipe présents en région Rhône-Alpes depuis plus de 15 ans, AMÉTEN possède une très bonne connaissance du contexte local : connaissance géographique, géologique et environnementale bien sûr, mais aussi connaissance des différents acteurs publics (collectivités, organismes d'aménagement publics, ...) et administratifs (DREAL, ARS, Agence de l'Eau) dans le domaine de l'environnement.

Nous avons fait de la qualité de nos prestations et de la réactivité nos objectifs principaux.

2.2 Assurance qualité

AMÉTEN est un bureau d'ingénierie et de conseils indépendant.



LNE
CERTIFICATION
Sites et Sols Pollués
Etudes, assistance et contrôle
www.lne.fr

Les antennes de Grenoble, Annecy et Lyon d'AMETEN sont certifiées par le LNE :

- Certification volontairement LNE SSP pour le domaine A, attestant de la conformité de nos prestations avec les exigences définies dans le référentiel de certification et celles des normes françaises de référence NF X 31-620 parties 1 & 2 relatives aux Sites et Sols Pollués,
- Certification réglementaire selon l'arrêté ministériel du 09 février 2022 (article 3 et annexes I et V), permettant de délivrer des attestations garantissant la mise en œuvre des mesures de mise en sécurité pour des installations mises à l'arrêt définitif (ATTES-SECUR)



CERTIFICATION
RÉGLEMENTAIRE
Attestations prévues par le code
de l'environnement pour les
CESSATIONS D'ACTIVITÉ
et les
SITES ET SOLS POLLUÉS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ATTES-SECUR

Les certificats d'AMETEN sont donnés en [Annexe 1](#).

Les certificats de capacités délivrés à AMÉTEN sont disponibles via lien suivant : [Certificats capacité SSP AMETEN](#)

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

2.3 Références

Le tableau ci-après présente quelques-unes des études du même type que celle proposée dans le présent devis, réalisées récemment par AMÉTEN.

Année démarrage mission	Désignation de l'étude	Code mission		Donneur d'ordre	Commune	Dp	MONTANT kHT
		Prestation globale	Prestation élémentaire				
2024	XPER + DIAG COMP + EQRS + PG station-service	DIAG, PG	A100, A200, A210, A270, A320, A330, B130	SARL LES CLUS	VOUGY	74	20,0 k€
2024	Diagnostic complémentaire sur la qualité des sols et des eaux souterraines et Plan de Gestion	DIAG, PG	A200, A210, A230, A270, A320, A330	LMT Tools France	Lavancia-Epercy	01	22,1 k€
2023	Investigations sur les gaz du sol et Plan de Gestion	DIAG, PG	A230, A270, A320, A330	TERACTEM	JUVIGNY	74	9,6 k€
2023	Plan de gestion	PG	A330	RSE	Villefranche-sur-Saône	69	19,2 k€
2024	PG - AKers - pollution concentrées	PG		EPORA	Unieux	42	6,2 k€
2021	CAP METROPOLE - Diag compl - St Etienne (42)	DIAG, PG	A230, A270, A330, A400	CAP METROPOLE	Saint Etienne	42	12,9 k€
2024	DIAG COMPL PG Abords Nords - Saint-Chamond	PG	A210, A200, A230, A270, A320, A330				11,9 k€
2020	Diagnostic environnemental complémentaire de la qualité des sols et des eaux souterraines - Plaine de Marthot - Montmélian (73)	DIAG, PG	A130, A200, A210, A270, A320, A330	EPFL73	Montmélian	73	19,8 k€

Tableau 1 – Extraits de références AMÉTEN pour des études similaires récentes

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

3 PROPOSITION TECHNIQUE

3.1 Visite du site - données existantes

PROJET	Principales caractéristiques de l'opération envisagée	Restructuration et urbanisation du centre-ville
DOCUMENTS	Références études AMÉTEN antérieures pour ce site	<p>CTM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux - prestation globales INFOS - Secteur 3 - CTM - MARNAZ - AMÉTEN - Dossier 24-462-c en date du 22/10/2024 - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux sol et gaz du sol - prestations A200, A230 et A270 - Site CTM - MARNAZ - AMÉTEN - Dossier 24-586-a en date du 24/01/2025 - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux sols, gaz du sol et sédiments - prestations A200, A220, A230 et A270 - Site CTM - MARNAZ - AMÉTEN - Dossier 25-439-a en date du 10/10/2025 <p>EBEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux - prestation globales INFOS - Secteur 1 - EBEA - MARNAZ - AMETEN - Dossier 24-462-a en date du 13/11/2024 - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux sol et gaz du sol - prestations A200, A230 et A270 - Site EBEA - MARNAZ - AMETEN - Dossier 24-586-e en date du 28/03/2025 - Diagnostic de la qualité environnementale des milieux sols et gaz du sol - prestations A200, A230 et A270 - Site EBEA - MARNAZ - AMÉTEN - Dossier 25-439-e en date du 13/10/2025
	Liste des documents remis ou consultés	MARNAZ DEMAIN_plan usine à démolir_perspective
	Administratifs (AP, courrier....)	-
VISITE	Visite du site et des environs	Les différents sites sont connus. Les diagnostics ont été réalisés par AMÉTEN.
	Contrainte particulière du site pour l'intervention	-
SITE	Adresse - <i>Cf. Figures 1 et 2</i>	Secteur CTM : rue du vieux pont - Marnaz (74) Secteur EBEA : rue de la Fin - Marnaz (74)
	Parcelles cadastrales	Secteur CTM : Section 0B, parcelles n°407, 3319, 1765 et 403 Secteur EBEA : Section 0H, parcelle n°125, 126, 14 et 13
	Superficie	Secteur CTM : 4 090 m ² Secteur EBEA : 10 865 m ²
	Occupation	Secteur CTM : le site est actuellement occupé par les locaux du centre technique municipal, des zones en enrobé et des espaces verts ; Secteur EBEA : le site est actuellement occupé par un bâtiment industriel occupé par diverses entreprises, un parking en enrobé et une petite zone d'espaces verts ;
	Propriétaire Nom	-
	Propriétaire Adresse	-

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Géologie	Nature des terrains	D'après la carte géologique du secteur (Feuille N°679 - CLUSES), les sites reposent sur le cône de déjection du torrent de Marnaz (Jz)
HISTORIQUE	Activités	Secteur CTM : décolletage (historique) et centre technique municipal (actuelle) Secteur EBEA : décolletage, société de construction de réseaux de communication, plomberie, électricité, chauffagiste, stockages de matériel de l'école adjacente
	Classement GEORISQUES	Secteur CTM : ICPE (GERVAIS LE PONT) et CASIAS (SSP4080571) Secteur EBEA : BASOL (SSP0000690), SIS (SSP00006900101), CASIAS (SSP4077449), ICPE (enregistrement)
	Impacts déjà connus - <i>Cf. Figures 1 et 2</i>	<p>CTM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 zones répondant la définition de pollution concentrée (HCT C10-C40, PCB et plomb sur brut) ; - 1 zone de pollution diffuse (COHV, HCT C10-C40 et métaux sur brut) ; - 2 zones d'incertitudes ; <p>EBEA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 zones répondant la définition de pollution concentrée (HCT C10-C40, PCB et métaux sur brut) ; - 1 zone de pollution diffuse (COHV et HCT C10-C40) ; - 3 zones d'incertitudes ;

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

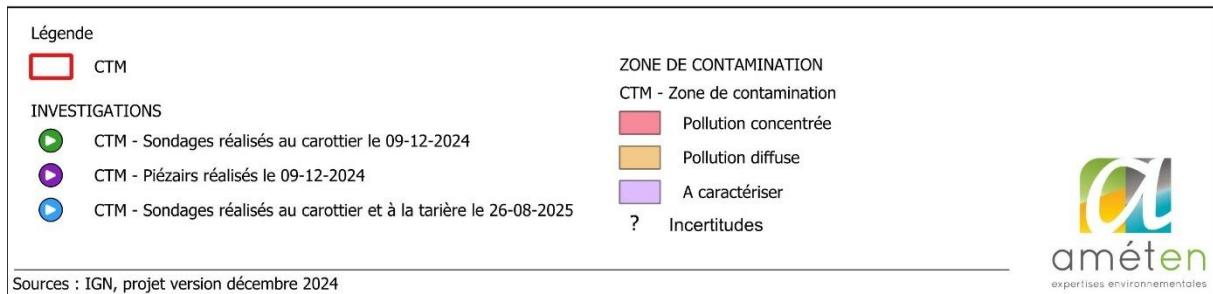


Figure 1 : Localisation des zones de contamination – Site CTM – Fond de projet version décembre 2024

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

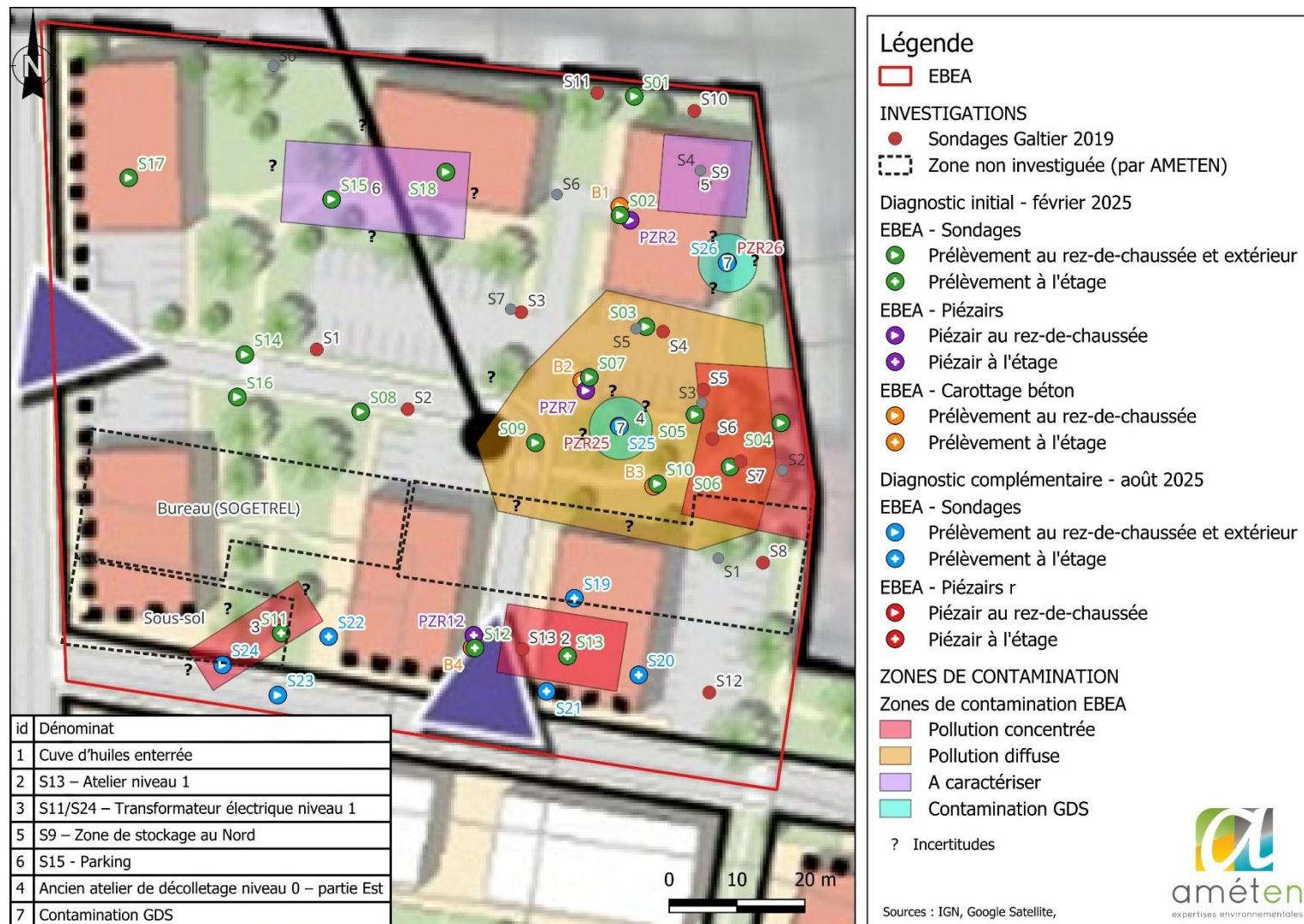


Figure 2 : Localisation des zones de contamination – Site EBEA – Fond de projet version décembre 2024

3.2 OPTION - DIAG (A200) - Caractérisation des sols du site - prélevements, mesures, observations et/ou analyses sur les sols

3.2.1 Objectif et contenu de la prestation

Le but de la prestation DIAG proposée ici est de :

- Secteur CTM :
 - Délimiter verticalement la ZONE 2, correspondant à une zone de pollution concentrée en PCB au droit de S11 ;
 - Caractériser verticalement et horizontalement les zones d'incertitudes : ZONE 5 et ZONE 6 ;
- Secteur EBEA :
 - Caractériser verticalement la zone d'incertitude : ZONE 5 ;
 - Caractériser verticalement et horizontalement la zone d'incertitude : ZONE 6 ;
 - *A noter que des incertitudes subsistent sur la ZONE 3. Cependant, au regard de la présence de réseaux dans l'allée Sud, du probable sous-sol dans le bâtiment non accessible et de l'accessibilité, aucun sondage complémentaire ne sera réalisé dans cette zone.*

Les sondages seront réalisés au carottier par la société ATECH ENVIRONNEMENT, sous-traitant d'AMÉTEN.

Un ingénieur spécialisé d'AMÉTEN encadrera l'équipe de sondage et réalisera les coupes de sondages et les prélèvements.

Le Tableau 2 et les figures suivantes proposent au stade de cette offre, et compte-tenu des informations disponibles, une première approche du programme d'investigations.

Remarques :

- *L'implantation et le nombre de sondages pourront être modifiés en fonction des contraintes liées au passage d'éventuels réseaux.*

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Milieux reconnus	Prestations	Nom	Localisation	Profondeur (m)	Passage de dalle / Enrobé	Contrainte	Métaux lourds sur brut	HCT C10-C40	COHV	HAP	PCB
Secteur CTM											
SOLS	Carottier	S19	Caractérisation incertitude sur l'extension verticale de la zone de contamination 2	4	-	-	-	-	-	-	2
		S20	Caractérisation de l'extension horizontale de la zone de contamination 6	2	-	-	2	-	-	-	-
		S21		2	-	-	2	-	-	-	-
		S22		2	-	-	2	-	-	-	-
		S23	Caractérisation de l'extension verticale de la zone de contamination 6	2	-	-	1	-	-	-	-
		S24	Caractérisation de l'extension horizontale de la zone de contamination 5	3	enrobé	Présence de nombreux réseaux enterrés sur le parking	-	3	3	-	-
		S25		3	enrobé		-	3	3	-	-
		S26		3	enrobé		-	3	3	-	-
		S27	Caractérisation de l'extension verticale de la zone de contamination 5	3	enrobé		-	2	2		-
Secteur EBEA											
SOLS	Carottier	S27	Caractérisation de l'extension verticale de la zone de contamination 5	3	enrobé	Présence de nombreux réseaux enterrés sur le parking	-	-	2	-	-
		S28	Caractérisation de l'extension verticale de la zone de contamination 6	3	enrobé		2	2	-	2	-
		S29		3	enrobé		2	2	-	2	-
		S30	Caractérisation de l'extension horizontale de la zone de contamination 6	3	enrobé		3	3	-	3	-
		S31		3	enrobé		3	3	-	3	-
		S32		3	enrobé		3	3	-	3	-
		S33		3	enrobé		3	3	-	3	-
TOTAL		16		45 ml	-		23	27	13	16	2

Tableau 2 : Programme prévisionnel d'investigations

AMETENSiège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

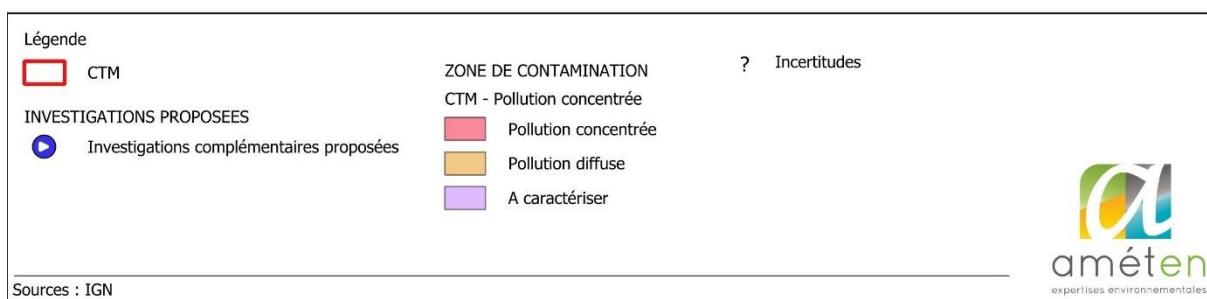


Figure 3 : Plan d'implantation prévisionnelle des investigations sur le milieu sol – secteur CTM

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

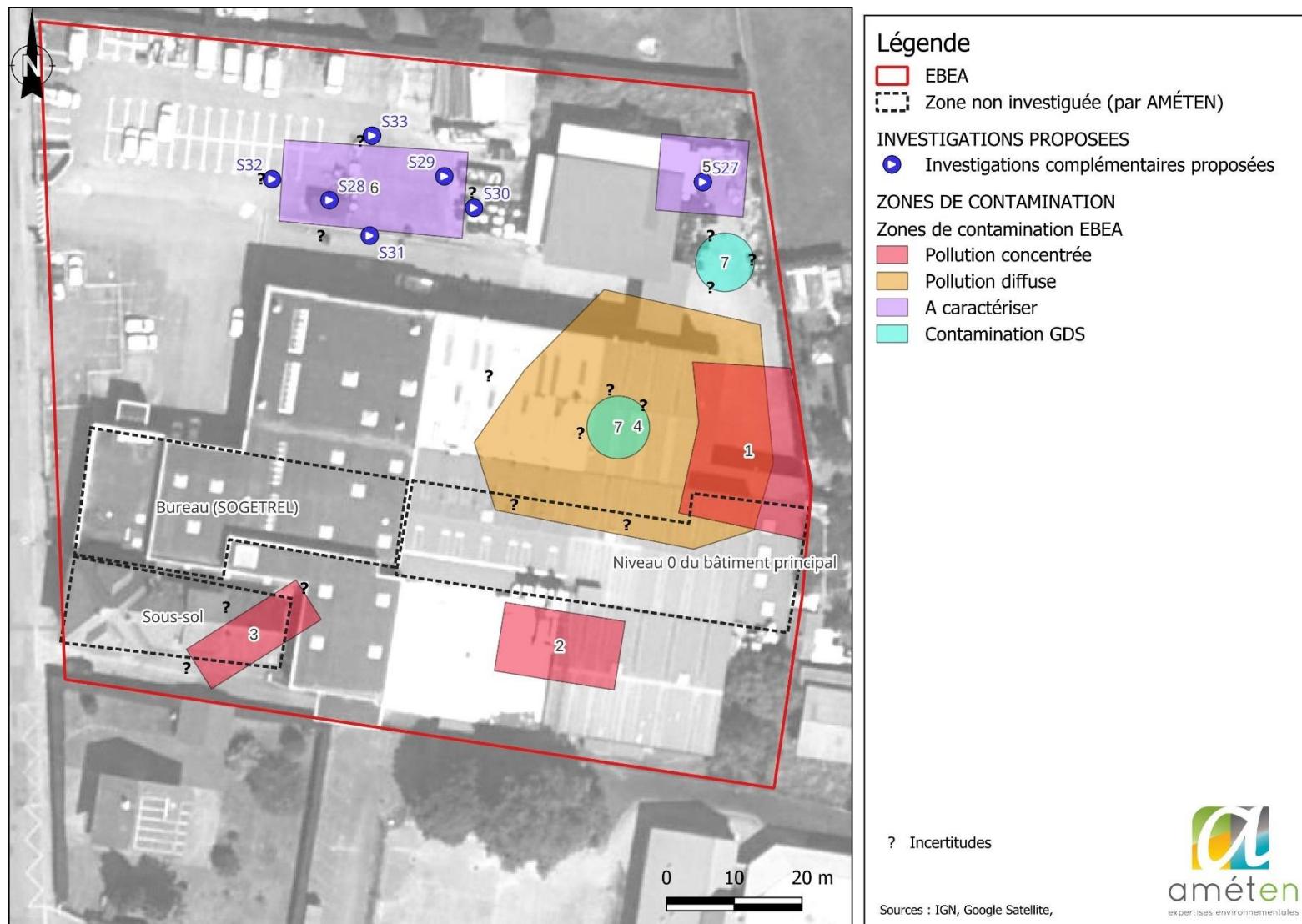


Figure 4 : Plan d'implantation prévisionnelle des investigations sur le milieu sol – secteur EBIA

3.2.2 Méthodologie

Phase préparatoire :

- Réalisation des DICT ;
- **Obtention des autorisations d'accès (à votre charge) ;**
- Etablissement d'une analyse des risques puis d'un plan de prévention.

A200 : Prélèvement et analyses de sols

- Implantation des sondages – idéalement en présence des propriétaires/de l'exploitant du site. **AMÉTEN ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de détérioration d'un ouvrage enterré qui ne figurait pas sur les documents disponibles (DICT, plan des réseaux internes si transmis).**
- Réalisation des sondages au moyen d'un carottier ;

Au droit de chaque sondage, un ingénieur spécialisé d'AMÉTEN procédera aux opérations suivantes :

- Repérage des sondages au GPS (précision métrique) ;
- Description géologique et hydrogéologique des terrains (nature, épaisseur, venues d'eaux...) ;
- Observations lithologiques et organoleptiques (utilisation d'un PID) ;
- Prélèvements d'échantillons dans la première tranche 0-0,5 m et/ou tous les mètres ou à chaque changement de lithologie, jusqu'à 4 m de profondeur environ au maximum.

Sur cette base, nous prévoyons en première approche la réalisation d'environ 45 échantillons de sols (la profondeur des investigations de terrain pourra être adaptée, en fonction des observations de terrain et en concertation avec l'exploitant).

Chaque échantillon prélevé sera conditionné en flacon adapté aux analyses à réaliser et acheminé enceinte réfrigérée dans la journée vers un laboratoire agréé. Sur l'ensemble des échantillons envoyés au laboratoire, tous ne seront pas analysés mais seront conservés au laboratoire pour une analyse éventuelle ultérieure.

3.2.3 Analyses d'échantillons en laboratoire

Le Tableau 3 détaille le nombre d'analyse par composé ou paquet d'analyse.

Substances	Nb d'analyses
Métaux lourds	23
HCT C10-C40	27
COHV	13
HAP	16
PCB	2

Tableau 3 : Paramètres et composés analysés

8 métaux : Arsenic, Cadmium, Chrome, Cuivre, Mercure, Nickel, Plomb et Zinc ;

HCT : Hydrocarbures Totaux ;

COHV : Composés Organo-Halogéné Volatils ;

HAP : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques ;

PCB : Polychlorobiphényles ;

Les analyses seront réalisées par le laboratoire EUROFINS, disposant des accréditations COFRAC.

Il est prévu de réaliser une analyse en systématique sur chaque pas de profondeur (1 analyse par mètre), afin de pouvoir utiliser par la suite les résultats dans une démarche de définition d'un seuil de coupure.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

3.2.4 Valeurs de comparaison

La comparaison des résultats se fera sur la base des documents suivants :

- l'arrêté du 12/12/2014 relatif à l'acceptation des déchets inertes en ISDI, compte-tenu des excavations prévues dans le cadre de la création du bâtiment ;
- les gammes de valeurs (ordinaires, modérées et fortes anomalies) de l'INRA sur les sols français pour les éléments traces métalliques ;
- les valeurs de la base de données des analyses de sols urbains (BDSolU) de l'ADEME-BRGM, proposant des valeurs fonds pédo-géochimiques anthroposés urbains ;
- les valeurs de constat d'impact (vibrisses) du Réseau de Mesures de la Qualité des Sol (RMQS) du GIS SOL.

3.3 Plan de Gestion (PG)

3.3.1 Objectifs du Plan de Gestion

Le plan de gestion est un document d'orientation qui vise à étudier les différents scénarios de gestion d'une pollution et à définir la stratégie de gestion à appliquer en vue de la réalisation des travaux dans une phase ultérieure.

Dans le cadre de notre étude, le Plan de Gestion est réalisé en vue de la réhabilitation des sites CTM et EBEA sur la commune de Marnaz. Nous considérons un usage futur de type parc public pour le site CTM et logements pour le site EBEA.

Précisons que les projets ne sont à ce jour pas précisément définis, seuls les usages sont figés. La gestion des déblais non inertes ne sera pas intégrée dans la démarche de Plan de Gestion.

Il s'appuiera sur les résultats des différents diagnostics réalisés.

Conformément à la méthodologie nationale des sites et sols pollués d'avril 2017, le Plan de Gestion doit permettre :

- De traiter autant techniquement qu'économiquement possible les zones dites de « pollution concentrée », indépendamment de toute notion de risque sanitaire ;
- Au cas où le traitement de certaines zones sources ne serait pas faisable (ex : pollution diffuse) ou si les technologies applicables devaient laisser subsister une pollution résiduelle, il s'agira :
 - o d'établir le cadre de la maîtrise et la surveillance sur le long terme de la migration de la pollution,
 - o d'instituer des dispositions constructives, des précautions et/ou des restrictions d'usage garantissant que la pollution résiduelle ne génère pas de risques sanitaires tant sur site que hors site.

3.3.2 Elaboration du Plan de Gestion

Les différentes étapes constitutives du Plan de Gestion sont détaillées ci-après.

3.3.2.1 Synthèse des données existantes

Le Plan de Gestion comprendra une synthèse des études réalisées précédemment sur le site.

3.3.2.2 Définition des sources de pollution concentrées et des seuils de coupure théoriques

L'identification et la quantification des sources de pollution et des pollutions concentrées doit se faire sur la base des éléments suivants :

- Constats de terrain et indices organoleptiques ;
- Utilisation d'une méthode d'interprétation cartographique ;

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

- Réalisation d'un bilan massique.

Les données d'entrée seront les valeurs obtenues dans le cadre des investigations réalisées sur le site, dans le cadre des missions de diagnostic.

L'objectif est de déterminer un seuil de coupure « théorique », au-dessus duquel il serait intrinsèquement intéressant de traiter ces sols en retirant un maximum de la masse de polluant, tout en ne traitant qu'un volume de sol limité.

Ces seuils de coupure sont évalués, dans un premier temps, indépendamment de la mobilité des polluants, des techniques de dépollution disponibles et du projet prévu. Il s'agit d'une approche statistique uniquement.

3.3.2.3 Définition des objectifs de réhabilitation

Il s'agit de vérifier si les seuils de coupure définis sur une base statistique peuvent être proposés comme des objectifs de réhabilitation. Pour cela, les conditions suivantes seront vérifiées :

- les pollutions résiduelles laissées en place dans les sols permettent le respect des objectifs de qualité des milieux ou conduisent à des Analyses des Risques Résiduels (ARR) prédictives acceptables, au regard du projet prévu (*cf. § 3.3.2.3.2*) ;
- les pollutions résiduelles laissées en place n'entraînent pas une dégradation significative de la qualité des eaux souterraines en aval du site ;
- le traitement des volumes limités de sol présentant la masse de polluant la plus importante (c'est-à-dire les sols dont les concentrations sont supérieures au seuil de coupure théorique) est financièrement acceptable au regard du bilan coût-avantage (*cf. § 3.3.2.3.1*).

3.3.2.3.1 Réalisation d'un bilan coûts-avantages (prestation A330)

Il s'agit d'une étude comportant des éléments factuels et détaillés de comparaison des scénarios de gestion envisagés, présentant les avantages, les inconvénients et les coûts de chaque scénario.

Au moins deux scénarios de gestion sont retenus et correspondent aux bilans coûts-avantages les plus favorables, tant au plan sanitaire qu'environnemental, en veillant à privilégier les scénarios qui permettent :

- en premier lieu, l'élimination de la source de pollution ;
- en second lieu, la désactivation des vecteurs de transfert.

Les solutions de traitement ou de gestion choisies, issues du bilan coût-avantage seront décrites poste par poste, dans le temps et dans la technicité à mettre en œuvre. Les critères pouvant être pris en considération quant à la mise en œuvre de la ou des solutions retenues sont les suivants :

- critères financiers,
- critères constructifs,
- critères administratifs,
- critères technico-économiques,
- contraintes de suivi et de gestion,
- délai de mise en œuvre et contraintes en phase chantier.

Cette étude prendra également en compte la notion de gestion des terres excavées (selon la réglementation déchet), compte-tenu des excavations importantes prévues dans le cadre du projet.

Un ordre de grandeur du coût financier de chaque approche sera donné et prendra en compte les dispositions constructives pressenties pour le projet de réhabilitation de la zone (profondeur des décaissements, apport de terres, confinement etc...).

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Conformément à la méthodologie de 2017, nous proposerons plusieurs estimations financières selon des pourcentages proposés ou adaptés au contexte du site étudié (traitement de tout ou partie de la pollution), par exemple :

- une première correspondant au traitement de la totalité des pollutions ;
- une deuxième correspondant au traitement de 80 % de la masse des pollutions ;
- une troisième correspondant au traitement de 50 % de la masse des pollutions ;
- **une évaluation correspondant à l'objectif de réhabilitation défini.**

3.3.2.3.2 Analyse des enjeux sanitaires A320 – ARR prédictive

L'analyse de risque sera réalisée sur la **base des données projets fournis par la commune de Marnaz dans le cadre du projet de reconversion du site. Il n'est pas prévu d'étudier d'autres usages.**

Elle se composera des étapes suivantes :

- identification des dangers (détermination des effets indésirables que les substances chimiques sont intrinsèquement capables de provoquer chez l'homme) ;
- estimation des relations dose-réponse (estimation du rapport entre le niveau ou la dose d'exposition et l'incidence et la gravité des effets) ;
- estimation des expositions ;
- caractérisation des risques sanitaires ;
- analyse des incertitudes et de la sensibilité des paramètres retenus ;
- conclusion quant à l'acceptabilité des expositions.

Les estimations des expositions et doses sont faites via le logiciel MODUL'ERS de l'INERIS. Pour chaque paramètre retenu pour l'analyse de risques sanitaires, les VTR seront sélectionnée selon la méthodologie de l'INERIS de décembre 2016.

Les résultats de l'étude conduiront à l'alternative suivante :

- **les risques sont acceptables** ;
- **il existe des risques inacceptables** : des mesures de gestion/des dispositions constructives devront être mises en œuvre.

3.3.2.4 Définition du contrôle des mesures de gestion

Le plan de gestion définira :

- les opérations de contrôle à réaliser lors des travaux de dépollution (contrôles en parois et fond de fouilles, contrôle éventuel sur les eaux souterraines, avant, pendant et après les travaux, réalisation d'une ARR de fin de travaux) ;
- les modalités de mises en œuvre d'une surveillance des milieux si celle-ci apparaît nécessaire.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

3.4 Rapport de synthèse

L'ensemble des résultats sera intégré dans un rapport unique par site, qui comprendra les investigations complémentaires (en option) et le Plan de Gestion.

Le rapport comprendra notamment :

- Le rappel du contexte associé à la réalisation des prestations DIAG et PG ;
- La synthèse détaillée de l'ensemble des études existantes (INFOS, DIAG...) ;
- synthèse des investigations, méthodologie de prélèvement, observations, analyses, mesures et éventuelles difficultés rencontrées lors du diagnostic complémentaire ;
- mise en forme des actions réalisées et des résultats. L'implantation des points de sondage et des prélèvements (plans des sondages), les observations et mesures réalisées sur le terrain, les logs détaillés des sondages et les résultats des analyses en laboratoire seront mis en forme et présentés sous forme de tableaux de valeurs et de cartes de synthèse géoréférencées ;
- choix de valeurs de comparaison. Les résultats des analyses en laboratoire seront comparés à des valeurs de bruit de fond, aux valeurs de gestion réglementaires ou valeurs guides de référence définies dans les guides méthodologiques du Ministère de l'environnement ;
- La délimitation spatiale des pollutions sur la base des observations de terrain, d'une interpolation cartographique (cartes d'iso concentrations) et d'un bilan massique ;
- Les schémas conceptuels (état actuel, état prévu après mise en œuvre des scénarios de gestion) ;
- La définition des objectifs de dépollution,
- Les résultats des calculs de risques sanitaires de l'ARR prédictive (analyse de compatibilité entre les usages et les impacts résiduels prévus), concluant sur les solutions acceptables du point de vue sanitaire ;
- Une comparaison détaillée et la fourniture d'une estimation financière de l'ensemble des coûts associés aux scénarios de gestion proposés pour au moins deux scénario (bilan coûts-avantages) ;
- Des préconisations sur la nécessité de réalisation ou non des prestations complémentaires (PCT, CONT, SUIVI,...) et la définition des modalités de leur mise en œuvre. Ces préconisations pourront également concerner l'organisation, la sécurité et l'encadrement des travaux à réaliser.

Ce rapport comprendra une synthèse technique et non technique, et des annexes (bordereaux du laboratoire, fiches de prélèvements, etc....).

3.5 Documents fournis et réunions

Il est prévu la remise d'un rapport unique par site comprenant la synthèse des investigations complémentaires et le plan de gestion.

Des synthèses intermédiaires par mail permettront de préciser l'avancement des études (notamment à l'issue de la campagne d'investigations complémentaire sur les sols).



Les documents fournis par le maître d'ouvrage ou transmis par AMÉTEN seront autant que possible faits par voie électronique, afin de limiter les impressions papier.

Une réunion de présentation des résultats est prévue sur site ou dans vos locaux.

4 CONDITIONS D'EXECUTION

4.1 Conditions générales de ventes et de services

Présentées en fin du document (Annexe 1), elles font parties intégrantes du contrat.

4.2 Composition de l'équipe de projet

Le responsable du projet pour AMÉTEN sera Emma CAMUS, chef de projet spécialisée dans le domaine des sites et sols pollués. Elle sera votre interlocutrice principale. Elle coordonnera les prestations des autres intervenants, internes comme externes. L'organisation est présentée dans l'organigramme suivant. Les CV des intervenants sont accessibles via le lien suivant : [CV Equipe AMETEN SSP](#)

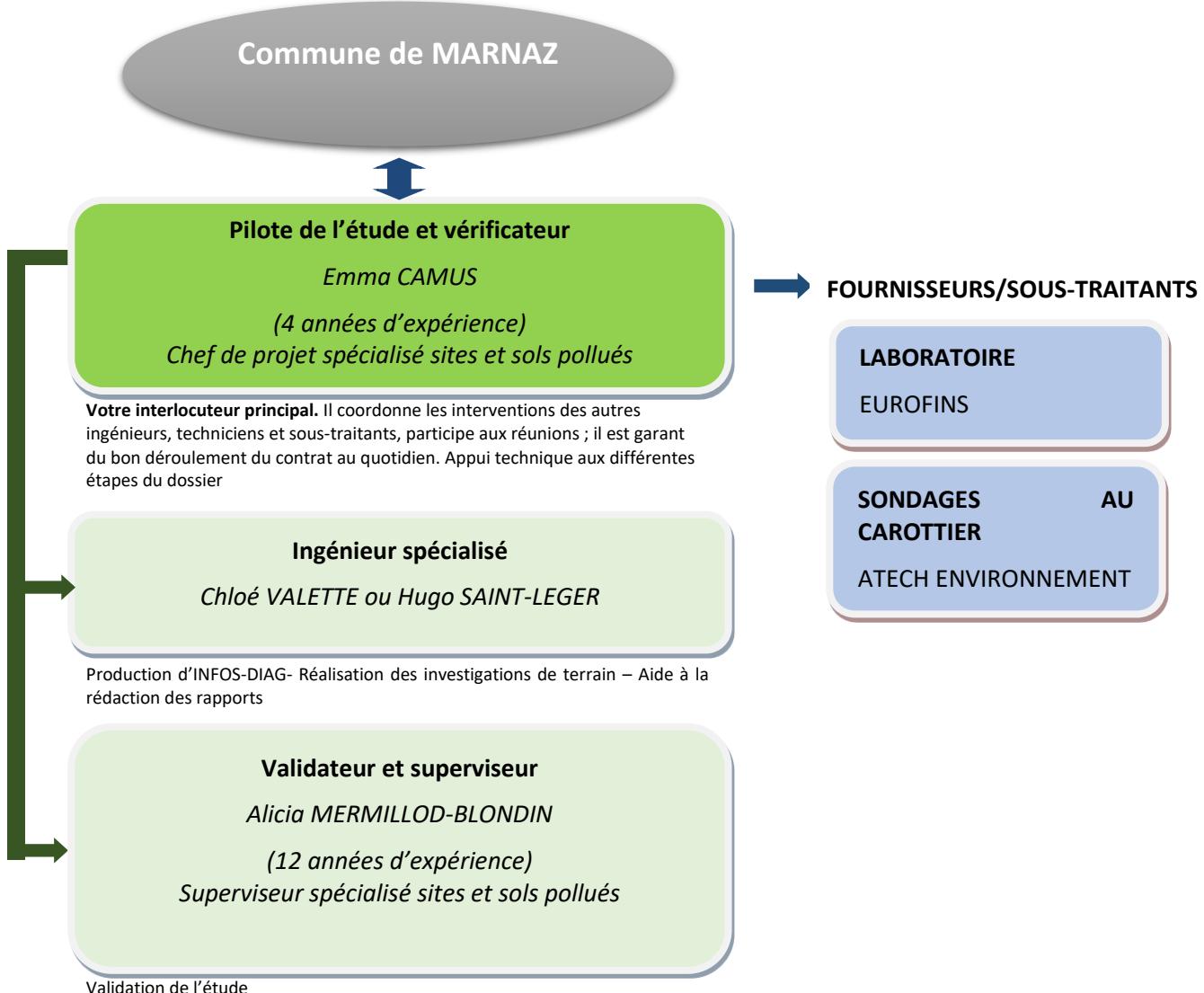


Figure 5 : Organigramme de l'équipe

Le responsable du projet vous tiendra régulièrement informé de l'avancée de son dossier ; toute éventuelle modification des conditions initiales de réalisation de ce dernier, impliquant par exemple un prolongement des délais de rendu ou des besoins financiers supplémentaires, vous seront spécifiées au plus tôt (par téléphone dans un premier temps, puis par écrit, email ou autres).

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

4.3 Gestion des imprévus

Le présent devis est établi sur la base des données transmises par le client ou éventuellement constatées sur site lors d'une visite préalable. En cas de survenance d'un évènement non pris en compte au moment de l'élaboration du devis de l'étude, et venant modifier de façon significative l'étendue, la nature ou la durée des prestations initialement prévues, AMÉTEN proposera au client un avenant à l'étude, une révision de son devis ou de son mode opératoire, afin d'adapter son étude aux nouvelles conditions. Les raisons des modifications et/ou des compléments seront explicitées au client par le Chef de projet, et aucune décision ne sera prise par AMÉTEN sans accord préalable du client.

En cas d'accord écrit de la part du client, l'étude se poursuivra selon les termes du devis modifié ou de l'avenant accepté.

Si le client refuse la modification, AMÉTEN ne pourra être tenu pour responsable quant à la pertinence des résultats de l'étude et à l'exploitation qui pourrait en être faite ultérieurement par le client ou par un tiers.

4.4 Hygiène et sécurité

Afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des personnes présentes sur le site, les moyens suivants seront mis en œuvre :

- Préalablement à notre intervention sur le terrain, nous établirons une analyse des risques spécifique au chantier. Elle prendra en compte tant les risques pour les intervenants d'AMETEN que pour ses sous-traitants et listera les mesures à mettre en œuvre pour les limiter. Ce document devra être signé par un représentant de l'exploitant du site ou, à défaut, du Maître d'Ouvrage et/ou du propriétaire du site, ainsi que par l'ensemble des intervenants (AMETEN et sous-traitants). Cette analyse des risques permettra également d'identifier les Equipements de Protection Individuelle (EPI) et le matériel à prévoir pour assurer la sécurité de l'intervention (déTECTeur de réseaux, explosimètre, détecteur 4 gaz, etc...) ;
- Si nécessaire (sur demande de l'exploitant du site/du MOA), AMETEN participera à une visite d'inspection commune préalable et l'élaboration d'un Plan de Prévention ;
- L'ensemble des intervenants d'AMETEN dispose d'une AIPR (l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) en cours de validité ;
- Avant chaque intervention, des Demandes d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) seront effectuées par AMÉTEN auprès des différents exploitants de réseaux enterrés afin de s'assurer de l'absence de structures enterrées au droit des sondages qui seront réalisés. Le délai d'obtention d'une réponse est de 10 jours ouvrés, et les informations fournies sont valable 3 mois.
- Une réunion sur site avant le démarrage des travaux sera réalisée afin d'effectuer un repérage des réseaux et de visualiser les contraintes du site et les éventuelles difficultés d'accès. L'implantation finale des investigations sera décidée sur site en commun accord avec le client ou son représentant ;
- Il sera demandé au MOA la transmission d'un diagnostic amiante avant forage sur des surfaces avec revêtement ;
- Au moins un intervenant sur site dispose d'une formation SST en cours de validité ;
- Chaque intervenant disposera de ses équipements de protection individuelle (listés dans l'analyse des risques) ;
- La machine de forage respectera la réglementation en vigueur.
- Les intervenants d'AMÉTEN font l'objet d'un suivi des expositions professionnelles et d'un suivi régulier par la médecine du travail.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

4.5 Moyens techniques

Nous disposons de tous les moyens techniques, matériels et informatiques nécessaires pour conduire la prestation proposée à la présente offre. Les documents de présentation de nos équipements peuvent vous être transmis sur simple demande.

Pour les interventions de terrain, nous aurons au minimum à disposition :

- un détecteur de réseau ;
- un PID ;
- un explosimètre ;
- un détecteur 4 gaz ;
- une sonde piézométrique ;
- un GPS et un appareil photo ;
- une trousse de matériel (mètre, tournevis, etc...) ;
- des gants de prélèvement.

4.6 Délais de mobilisation et planning

Le planning prévisionnel actuellement envisagé est présenté ci-après.

Semaine à la commande		+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7	+8	+9	+10	+11
DIAG	<i>OPTION - DT/DICT</i>	X	X									
	<i>OPTION - Planification de la mission / délais de mobilisation des sous-traitants</i>	X	X	X	X							
	<i>OPTION - Implantation des sondages sols</i>				X							
	<i>OPTION - Investigations de terrain</i>					X						
	<i>OPTION - Analyses en laboratoire agréé</i>					X	X	X				
PG	Rédaction du plan de gestion comprenant l'analyse des enjeux sanitaires						X	X	X	X	X	X

Tableau 4 : Planning prévisionnel de réalisation

Concernant le site EBEA, nous rappelons qu'une deuxième campagne de gaz du sol doit être réalisée avant réalisation du plan de gestion. Ainsi, ce planning sera tenu sous réserve qu'une deuxième campagne soit réalisable dans des conditions météorologiques plutôt favorable dans les semaines avant la réalisation du plan de gestion. A noter que cette campagne n'est pas chiffrée dans la présente offre mais fait partie du devis n°25-439.

4.7 Limites et périmètre de la mission

Les conclusions de l'étude seront émises sur la base des données transmises par le client et des constats/analyses ayant pu être réalisés au moment de l'étude. Les données collectées dépendront notamment de l'accessibilité du site, de sa configuration et de son occupation. AMÉTEN ne pourra être tenu pour responsable si les informations qui lui ont été communiquées sont incomplètes, erronées ou non vérifiées.

Par ailleurs, l'étude réalisée par AMÉTEN portera sur les objectifs clairement définis dans la présente offre. L'ensemble des prestations à la charge d'AMÉTEN est détaillé dans le bordereau de prix joint.

Restent à la charge du porteur du projet :

- la mise à notre disposition des études existantes relatives au site étudié ;
- la fourniture du plan coté du site et des plans de projet ;
- le libre accès au site et aux points de sondage et l'obtention des autorisations d'accès ;
- le repérage des câbles et canalisations ou autres structures enterrées sur le domaine privé ;

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

- les éventuelles prestations ou réunions complémentaires non prévues à ce stade.

À l'issue de la présente étude, si nécessaire, le maître d'ouvrage pourra faire appel à AMÉTEN pour toute nouvelle mission d'assistance, soit par ordre de service ou à l'issue d'une nouvelle consultation.

5 ENGAGEMENTS QUALITE

5.1 Garantie d'indépendance et d'objectivité

Comme précisé dans sa charte déontologique (disponible sur demande), la société AMÉTEN s'engage sur l'absence de liens juridiques, capitalistiques ou commerciaux pouvant présenter un risque de conflit d'intérêt dans le cadre de la présente étude.

5.2 Garantie de confidentialité

Comme précisé dans sa charte déontologique (disponible sur demande), AMÉTEN s'engage en son nom, et en celui de ses salariés et d'éventuels sous-traitants, à respecter la confidentialité des projets, études, demandes et informations du client, tout en respectant les obligations législatives et réglementaires en vigueur. AMÉTEN s'engage à garder toutes les informations du client confidentielles ; celles-ci ne seront communiquées à des tiers que sur demande expresse du client. L'obligation de confidentialité demeurera même après la résiliation du présent contrat au rendu du rapport et paiement du solde de l'étude. Des modalités spécifiques de protection des données pourront être définies contractuellement à la demande du client.

5.3 Démarche qualité

Un plan d'assurance qualité est disponible sur demande auprès de notre société.

5.4 Préservation de la qualité de l'environnement du site

Afin de minimiser l'impact environnemental des interventions sur site, les mesures suivantes sont prises par AMÉTEN :

- Les sondages seront autant que possible rebouchés en profondeur avec les terrains traversés (selon l'ordre de la lithologie initiale).
- Les déblais pollués résultant des forages seront considérés comme des déchets : ils devront en conséquence être stockés provisoirement sur site de manière à éviter tout impact sur les milieux, et être caractérisés (pack ISDI) afin d'être envoyés en filière *ad hoc*. Cette gestion des déblais n'est pas incluse dans la présente offre, et incombe à la responsabilité du client ou l'exploitant du site concerné. AMÉTEN pourra être missionné par ce dernier pour la caractérisation des déblais ;
- Les déchets divers générés par notre intervention seront collectés et rapportés dans les locaux en vue de leur élimination ;
- En cas de pompage, les eaux de purge seront traitées sur site via un filtre à charbon actif, régulièrement entretenu ;
- Nous veillerons à ce que le passage de la machine de forage respecte autant que possible la propreté des voies et espaces publics.
- La remise en état du revêtement de sol (dalle ou enrobé) sera réalisée (pastille d'enrobé à froid, pastille de béton).
- Les éventuels lubrifiants ou graisses employées pour le fonctionnement et l'entretien des machines de forage sont biodégradables et non polluants. Les techniques de forage utilisées ne nécessiteront pas l'injection de fluide (eau, boue, ...) dans le sous-sol.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

- AMETEN dispose d'un kit anti-pollution permettant de gérer une éventuelle fuite hydraulique ou un déversement accidentel ;
- Un Plan d'Assurances Environnement (PAE), spécifique à l'intervention en cours, pourra être réalisé sur demande du client.

5.5 Assurances

AMÉTEN a souscrit à :

- Un contrat d'assurance « RC Professionnelle des Bureaux d'Etudes et Sociétés d'Ingénierie Industrielle » auprès de la société AXA IARD, sous le n° 10909498504,
- Un contrat spécial d'assurance « Risques environnementaux » auprès de la société AXA IARD, sous le n° 109384415804

Ces contrats couvrent les conséquences de nos activités.

Nos attestations d'assurance sont disponibles en **ANNEXE 2**.

5.6 Recours à la sous-traitance

Dans le cadre des prestations de diagnostic environnemental, AMÉTEN peut avoir recours à la sous-traitance pour les sondages et les analyses.

Afin de garantir la qualité de ces prestations, AMÉTEN fait appel autant que possible à des sous-traitants certifiés ou accrédités dans leurs domaines respectifs. AMÉTEN peut transmettre à la demande du client les certificats de capacité de ces sous-traitants.

Par ailleurs, AMÉTEN s'engage à encadrer sur site l'ensemble des intervenants sous-traitants, afin que les prestations sous-traitées soient réalisées dans les règles de l'art, et dans le respect des méthodologies et normes actuellement en vigueur.

Enfin, nous maîtrisons la qualité des prestations sous-traitées en interdisant la sous-traitance en cascade.

Dans le cadre de la présente mission, les prestations sous-traitées seront les suivantes :

- **Analyses – Laboratoires EUROFINS** – Mise à disposition du flaconnage et réalisation des analyses. Le laboratoire dispose des accréditations COFRAC (ou équivalent) pour réaliser des analyses environnementales.
- **Forages – ATECH ENVIRONNEMENT** – Mise à disposition d'un atelier de forages. Intervenants AIPR, SST.

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

6 DEVIS ET CONDITIONS COMMERCIALES

Le montant de la mission proposée s'élève à :

- **OPTION - Prestations communes.....1 250,00 € HT**
 - **OPTION - Secteur CTM – diagnostic complémentaire3 188,00 € HT**
 - **OPTION - Secteur EBEA – diagnostic complémentaire3 723,00 € HT**
- Soit un total pour la mission de diagnostic complémentaire (OPTION)8 161,00 € HT**

- **Secteur CTM – plan de gestion.....3 700,00 € HT**
- **Secteur EBEA – plan de gestion3 700,00 € HT**

Soit un total pour la mission de plan de gestion7 400,00 € HT

Les devis détaillés des missions sont présentés ci-après.

Tous les prix de l'offre et du devis sont indiqués en euros hors taxes. La Société AMÉTEN est assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, en vigueur au moment de la facturation (20% actuellement).

Durée de validité du présent devis : 2 mois

Les conditions de paiement sont les suivantes, pour chaque phase :

- Un acompte de 30 %, à la commande de la prestation ;
- le solde (70%), à la fourniture du rapport d'étude ;
- Le paiement à 30 jours date de facturation, par virement bancaire ou par chèque.

A Annecy, le 23/10/2025

Emma CAMUS

Si un bon de commande est exigé par votre comptabilité, nous vous remercions de nous le faire parvenir

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Siège Social : 80, Avenue Jean Jaurès
 38320 EYBENS
 Téléphone : 04.38.92.10.41.
 Email : contact@ameten.fr

Capital de 15 000 €
 TVA : FR33793778846 SIRET : 79377884600022 APE : 7112B
 RCS : RCS GRENOBLE

Agence en charge de l'affaire :

AMETEN - Antenne des Pays de Savoie

CAMUS Emma
 9, rue du Vieux Moulin
 74960 MEYTHET
 e.camus@ameten.fr

Devis N°DEV25-02452

25-604

DATE	CLIENT	PAGE
23/10/2025	C00688	Page 1 / 3

V/Référence

MAIRIE DE MARNAZ

44 rue de la Mairie
 BP6

74460 MARNAZ

FRANCE

TVA : FR83217401694 SIRET : 21740169400013

Site d'étude :

Secteur EBBA et CTM

74460 MARNAZ

DETAIL DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	PU en € HT	Montant en € HT
Devis concernant les prestations de diagnostic complémentaire - OPTION				
PRESTATIONS COMMUNES				
<u>DIAG - Investigations sur les sols (A200)</u>				
Prélèvement, conditionnement et envoi des échantillons				
DICT - Préparation du chantier, implantation, coordination Le maître d'ouvrage nous transmettra le numéro de DT correspondant à l'opération ; à défaut, l'acceptation du présent devis vaut délégation pour la réalisation par Ameten de la DT	UNITE	1	200,00	200,00
Amené-repli du matériel et du personnel	UNITE	1	850,00	850,00
Préparation des échantillons, conditionnement et envoi des échantillons au laboratoire	UNITE	1	200,00	200,00
TOTAL PRESTATIONS COMMUNES			1 250,00	1 250,00
Site CTM				
<u>DIAG - Investigations sur les sols ou terres excavées (A200/A260)</u>				
Prélèvements, conditionnement et envoi des échantillons				
Réalisation des DICT par l'équipe de foreur	UNITE	1	120,00	120,00
Mise en station	UNITE	9	25,00	225,00
Percement d'enrobé et remise en état	UNITE	4	15,00	60,00
Réalisation des sondages	ML	24	35,00	840,00
Type de machine : Carottier				
Prélèvements sur site par un ingénieur spécialisé (y compris frais de matériel et de déplacement)	JOUR	1	650,00	650,00
Analyses sur les sols				

Siège Social : 80, Avenue Jean Jaurès
 38320 EYBENS
 Téléphone : 04.38.92.10.41.
 Email : contact@ameten.fr

Capital de 15 000 €
 TVA : FR33793778846 SIRET : 79377884600022 APE : 7112B
 RCS : RCS GRENOBLE

Agence en charge de l'affaire :

AMETEN - Antenne des Pays de Savoie

CAMUS Emma
 9, rue du Vieux Moulin
 74960 MEYTHET
 e.camus@ameten.fr

Devis N°DEV25-02452

25-604

DATE	CLIENT	PAGE
23/10/2025	C00688	Page 2 / 3

V/Référence

MAIRIE DE MARNAZ

44 rue de la Mairie
 BP6

74460 MARNAZ

FRANCE

TVA : FR83217401694 SIRET : 21740169400013

Site d'étude :

Secteur EBBA et CTM

74460 MARNAZ

DETAIL DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	PU en € HT	Montant en € HT
Métaux sur brut	UNITE	7	27,00	189,00
HCT C10-C40	UNITE	11	22,00	242,00
COHV	UNITE	11	22,00	242,00
HAP	UNITE		35,00	
PCB	UNITE	2	35,00	70,00
Interprétation des résultats				
Synthèse des investigations - Interprétation des résultats - Intégration au rapport final Plan de Gestion	UNITE	1	550,00	550,00
TOTAL CTM				3 188,00
Site EBBA				
DIAG - Investigations sur les sols ou terres excavées (A200/A260)				
Prélèvements, conditionnement et envoi des échantillons				
Réalisation des DICT par l'équipe de foreur	UNITE	1	120,00	120,00
Mise en station	UNITE	7	25,00	175,00
Percement d'enrobé et remise en état	UNITE	7	15,00	105,00
Réalisation des sondages	ML	21	35,00	735,00
Type de machine : Carottier				
Prélèvements sur site par un ingénieur spécialisé (y compris frais de matériel et de déplacement)	JOUR	1	650,00	650,00
Analyses sur les sols				
Métaux sur brut	UNITE	16	27,00	432,00
HCT C10-C40	UNITE	16	22,00	352,00
COHV	UNITE	2	22,00	44,00
HAP	UNITE	16	35,00	560,00

Siège Social : 80, Avenue Jean Jaurès
 38320 EYBENS

Téléphone : 04.38.92.10.41.
 Email : contact@ameten.fr

Capital de 15 000 €
 TVA : FR33793778846 SIRET : 79377884600022 APE : 7112B
 RCS : RCS GRENOBLE

Agence en charge de l'affaire :

AMETEN - Antenne des Pays de Savoie

CAMUS Emma
 9, rue du Vieux Moulin
 74960 MEYTHET
 e.camus@ameten.fr

Devis N°DEV25-02452

25-604

DATE	CLIENT	PAGE
23/10/2025	C00688	Page 3 / 3

V/Référence

MAIRIE DE MARNAZ

44 rue de la Mairie
 BP6

74460 MARNAZ

FRANCE

TVA : FR83217401694 SIRET : 21740169400013

Site d'étude :

Secteur EBBA et CTM

74460 MARNAZ

DETAIL DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	PU en € HT	Montant en € HT
PCB	UNITE		35,00	
Interprétation des résultats Synthèse des investigations - Interprétation des résultats - Intégration au rapport final Plan de Gestion	UNITE	1	550,00	550,00
TOTAL EBBA				3 723,00

BON pour ACCORD	BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL € H.T.	
Fait à : Le : ___/___/___	10 8 161,00	20,00%	1 632,20	ESCOMPTE 0,00%	8 161,00
Signature/cachet :				TOTAL € TVA	1 632,20
				TOTAL € TTC	9 793,20
				ACOMPTE	0,00
Virement bancaire à 30 jours net	Sous-traitance à charge client en € HT	0,00		NET A PAYER :	9 793,20 EUR
	TOTAL avec S/T à charge en € HT		8 161,00		

Siège Social : 80, Avenue Jean Jaurès
 38320 EYBENS

Téléphone : 04.38.92.10.41.
 Email : contact@ameten.fr

Capital de 15 000 €
 TVA : FR33793778846 SIRET : 79377884600022 APE : 7112B
 RCS : RCS GRENOBLE

Agence en charge de l'affaire :

AMETEN - Antenne des Pays de Savoie

CAMUS Emma
 9, rue du Vieux Moulin
 74960 MEYTHET
 e.camus@ameten.fr

Devis N°DEV25-02453

25-604

DATE	CLIENT	PAGE
23/10/2025	C00688	Page 1 / 1

V/Référence

MAIRIE DE MARNAZ

44 rue de la Mairie
 BP6

74460 MARNAZ

FRANCE

TVA : FR83217401694 SIRET : 21740169400013

Site d'étude :

Secteur EBBA et CTM

74460 MARNAZ

DETAIL DES PRESTATIONS	UNITE	QTE	PU en € HT	Montant en € HT
Devis concernant les prestations de Plan de gestion et ARR prédictive				
Site CTM - Plan de gestion et ARR prédictive				
Définition des seuils de coupure	JOUR	1	650,00	650,00
Bilan couts-avantages	JOUR	1	650,00	650,00
Analyses des enjeux sanitaires - ARR prédictive	JOUR	2	650,00	1 300,00
Rédaction d'un rapport de synthèse incluant l'ensemble des résultats des investigations complémentaires et le Plan de Gestion	FORFAIT	1	1 100,00	1 100,00
Réunion de travail et présentation des résultats - (Dans vos locaux ou sur site) ou de travail avec l'équipe du projet	FORFAIT		400,00	
TOTAL CTM - Plan de Gestion et ARR prédictive				3 700,00
Site EBBA - Plan de gestion et ARR prédictive				
Définition des seuils de coupure	JOUR	1	650,00	650,00
Bilan couts-avantages	JOUR	1	650,00	650,00
Analyses des enjeux sanitaires - ARR prédictive	JOUR	2	650,00	1 300,00
Rédaction d'un rapport de synthèse incluant l'ensemble des résultats des investigations complémentaires et le Plan de Gestion	FORFAIT	1	1 100,00	1 100,00
Réunion de travail et présentation des résultats - (Dans vos locaux ou sur site) ou de travail avec l'équipe du projet	FORFAIT		400,00	
TOTAL EBBA - Plan de Gestion et ARR prédictive				3 700,00

BON pour ACCORD	BASES HT	% TVA	MT TVA	TOTAL € H.T.	
Fait à : Le : ___/___/___	10 7 400,00	20,00%	1 480,00	ESCOMPTE 0,00%	7 400,00
Signature/cachet :				TOTAL € TVA	1 480,00
				TOTAL € TTC	8 880,00
				ACOMPTE	0,00
Virement bancaire à 30 jours net	Sous-traitance à charge client en € HT	0,00		NET A PAYER :	8 880,00 EUR
	TOTAL avec S/T à charge en € HT		7 400,00		

ANNEXE 1 : CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE SERVICES

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

SAS AMÉTEN - Conditions générales de vente et de services

Article 1 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente et de Services sont applicables à toutes les ventes et services conclus par la société AMÉTEN auprès des clients. Toute commande de prestations de services, quelle qu'en soit l'origine, implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente et de services, et prévalent sur toute clause contraire pouvant figurer sur les contrats, documents ou correspondances du client.

Article 2 : Prix

Les prix sont valables selon les dispositions prévues dans la note méthodologique et financière ou dans les échanges contractuels avec le client. Les prix, établis à la date d'établissement du devis par AMÉTEN, sont valables 3 mois. Au-delà, le prix est révisé en appliquant la variation de l'indice de l'ingénierie (ING), selon la formule :

$$P = P_0 \times \frac{I}{10}$$

Avec :

P : montant révisé de l'offre, marché ou contrat hors taxes

P₀ : montant d'origine de l'offre, marché ou contrat hors taxe

I : Indice de l'ingénierie (ING) à la date de révision de l'offre, marché ou contrat

IO : Indice de l'ingénierie (ING) à la date d'établissement de l'offre, marché ou contrat

Article 3 : Paiement

Sauf disposition contraire conclue contractuellement à la signature du marché ou spécifiquement indiquée à l'offre, le règlement des prestations s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Acompte de 30% à la signature du contrat,
- factures d'avancement de la prestation, selon accords établis entre AMÉTEN et le client,
- solde au plus tard à la fin de l'exécution de la prestation.

Toute annulation de commande, indépendante de la société AMÉTEN, donnera lieu au paiement des prestations déjà engagées, et correspondant au minima à 30% du montant total de la prestation HT.

Sauf indication contraire passée au moment de la contractualisation du marché, le délai de paiement est de 30 jours à compter de l'émission de la facture. En cas de retard de paiement, le taux de pénalité applicable est la suivante : taux de refinancement de la banque centrale européenne en vigueur majoré de 10 points (10,50% en 2013).

Article 4 : Accès aux zones d'investigations

Le client est chargé d'assurer l'accès et la sécurité du personnel d'AMÉTEN et ses éventuels sous-traitants dans l'emprise de la zone objet de la prestation conclue. Si la zone d'investigation comprend tout ou partie de parcelles privées, le client est responsable de l'information et de l'accord des propriétaires avant l'intervention du personnel d'AMÉTEN et ses éventuels sous-traitants. Sans information préalable écrite de la part du client, les accès aux zones d'investigations sont, de manière tacite, autorisés. La société AMETEN ne serait être tenue responsable d'une violation de propriété et/ou de préjudices causés sur lesdites parcelles par les actions ou moyens engagés pour la réalisation de la prestation.

Article 5 : Limites des prestations

En sa qualité de prestataire de services, la société AMÉTEN ne saurait voir sa responsabilité engagée qu'en cas de défaillance grave et dans les seules limites de l'objet de la prestation définie lors de la contractualisation du marché ;

Hors relations avec ses cotraitants et sous-traitants, le rôle de la société AMÉTEN ne se substitue pas aux autres sociétés pouvant intervenir dans l'opération, sans lien contractuel avec la société AMÉTEN, lesquels continuent d'assumer l'intégralité des obligations et responsabilités qui leur incombent ;

La société AMÉTEN n'est pas tenue de s'assurer que ses recommandations, propositions ou mesures soient ou non suivis d'effet. Seul le client est responsable de l'application desdites recommandations, propositions ou mesures. La société AMÉTEN a une obligation de moyens et non de résultats ;

La société AMÉTEN ne peut être tenue pour responsable des conséquences survenues suite à des risques identifiés postérieurement à la réalisation de ses services, du fait notamment de l'évolution des connaissances, des sciences et des techniques ;

Les informations fournies par la société AMÉTEN sont fondées, notamment, sur les documents et données mis à sa disposition par le client. La société AMÉTEN ne peut être tenue pour responsable dans le cas où ceux-ci se révéleraient incomplets ou erronés ;

La note méthodologique et le devis forment un tout indissociable. Toute autre prestation à la demande du client, consécutive à une modification de la législation ou d'une norme, non prévue dans la proposition technique initiale, devra faire l'objet d'un avenant. La société AMÉTEN ne peut être tenue responsable de manquements, d'incomplétiltés ou de carences dans le cahier des charges du marché (ou autre document faisant foi) qui conduiraient à la réalisation de prestations non explicitement prévues par le contrat.

Article 6 : Propriété intellectuelle

Tous les documents produits et fournis par la société AMÉTEN au client, autres que ceux exigés pour le rendu de la prestation, demeurent propriété de la société AMÉTEN et ne peuvent être diffusés sans l'autorisation écrite et préalable de la société AMÉTEN. Il s'agit (liste non exhaustive) des notes méthodologiques et techniques, devis, curriculum vitae, références, photographies, documents de travail.

Les documents finaux et validés de rendu de la prestation (rapport, cartographie, etc) sont propriétés du client. La citation de la source (société AMÉTEN – numéro de dossier – date de réalisation) devra toutefois être mentionnée dans le cadre de leur diffusion, partielle ou totale.

Sauf disposition contraire exigée de manière écrite par le client, la société AMÉTEN se réserve le droit de réutiliser les données récupérées dans le cadre de sa prestation (en respectant la législation sur la propriété intellectuelle).

Article 7 : Déontologie et respect de l'environnement

Aucune conclusion arrangeante, détournée ou modifiée, contraire aux règles de bonne conduite ou d'éthique, ne sera réalisée par la société AMÉTEN. Toute modification à posteriori du contenu du rapport transmis au client sans l'accord et la validation de la société AMÉTEN entraîne la seule responsabilité du client quant aux conséquences sur le plan juridique et financier.

Sauf indication explicite dans le cahier des charges (ou autre document faisant foi) ou la note méthodologique, les documents d'étape et de rendus seront transmis par voie électronique, afin de limiter les impressions papier.

Article 8 : Législation applicable et règlement des litiges

Sauf stipulation contraire établie au moment de la contractualisation du marché, la législation applicable est la loi française et les Tribunaux compétents en cas de litige sont ceux de Grenoble (38000).

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

ANNEXE 2 : POLICE D'ASSURANCE

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Votre Assurance
► PACK GREEN



Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AMETEN
80 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS FR

AGENT

TISSERANT ASSURANCES
RESIDENCE LES BERGES DU RHONE
64 AV LECLERC
69007 LYON
Tél : 0472777373
Fax : 04 78 37 98 40
Email : AGENCE.TISSERANT@AXA.FR
Portefeuille : 0369780387

Vos références :
Contrat n° 10938415804
Client n° 3427091704

AXA France IARD, atteste que :

SAS AMETEN
80 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS

est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10938415804** ayant pris effet le **01/04/2024** garantissant les conséquences pécuniaires des Risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités suivantes :

Bureau d'études environnementales

Expertise technique dans les domaines suivants :

- Environnement, juridique et foncier : cadrage réglementaire, étude de faisabilité environnementale et pré-diagnostic, cartographie, expertise foncière et juridique, compensation (milieu, naturel et agricole)
- Milieux aquatiques : métrologie et prélèvements, zones humides/hydrogéologie, hydrologie/hydromorphologie/ hydraulique / sédiments, gestion des eaux pluviales/ assainissement
- Sites et sols pollués : étude historique au plan de gestion, surveillance de la qualité des milieux, assistance et ingénierie des travaux de dépollution dans le cadre de réhabilitation de sites pollués ; attestation ALUR conformité des sols.
- Milieux naturels : diagnostic écologique, plan de gestion ou de restauration de sites naturels, suivi naturaliste, programme de compensation de projet d'aménagement

Constitution de dossiers réglementaires : étude d'impact, dérogation espèces protégées, loi sur l'eau, incidences Natura 2000, défrichement, ICPE/ DDAE, évaluation environnementale (PLU), enquête publique et DU, bilan LOTI.

Dans le cadre de ces activités, le présent contrat garantit la mise en œuvre par l'assuré des moyens suivants :

1. Exploitation de sites

Le contrat garantit l'exploitation par l'assuré des sites suivants :

100595630250717



1/4

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI -sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Société	Activité	Adresses
AMETEN	Bureau	80 av Jean Jaurès - 38320 EYBENS
		Antenne Atlantique 3 chemin de Marticot - 33610 CESTAS
		Antenne des pays de Savoie 12 avenue du Pont de Tasset Meythet 74000 ANNECY
		Antenne de Lyon 2 rue professeur Zimmermann 69007 LYON 07
		54 Rue des Hauts Pavés - 44000 NANTES
		Site technologique – Pépinière d'entreprises 1 Chemin de Marticot 33610 CESTAS

2. Prestations d'études/travaux

Le contrat garantit les prestations d'études et de travaux réalisées par l'assuré dans le cadre des activités listées ci-dessus.

3. Opérations de transport

Le contrat garantit les opérations de transports routiers réalisées par l'assuré et concourant aux activités définies ci-dessus. Il est rappelé que seules les garanties de Pertes Pécuniaires (Art. 2.2 des conditions générales) s'appliquent aux opérations de transports routiers.

4. Après livraison des produits

Le contrat garantit :

- Les produits livrés
- Les déchets livrés
- Et la réception des travaux

Tel que mentionné à l'article 3.1 des conditions générales et dans la limite des montants de garanties prévus à l'article 5.5 du présent contrat.

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 26 I-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

2/4

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

	Montant de Garantie
ENGAGEMENT ANNUEL MAXIMUM DE L'ASSUREUR – TOUS DOMMAGES CONFONDUS	3 000 000 €
DONT Responsabilité Civile (Art 2.1 des CG) du fait des activités assurées	3 000 000 €
• Dont Responsabilité civile atteinte à l'environnement (art 2.1.1 des CG) et dont Responsabilité civile du préjudice écologique (Art 2.1.2. des CG) du fait des activités assurées	3 000 000 €
- Dont Dommages Matériels et immatériels	1 500 000 €
- Dont Frais d'urgence (Art 2.1.1. des CG)	750 000 €
- Dont Dommages aux biens confiés (Art 2.1.1. des CG)	250 000 €
- Dont Dommages aux biens des préposés (Art 2.1.1. des CG)	
- Dont Responsabilité civile du préjudice écologique (Art 2.1.2. des CG) du fait des activités assurées	1 500 000 €
- Dont Responsabilité civile du préjudice écologique en après-livraison	300 000 €
DONT Pertes Pécuniaires (Art 2.2. des CG) du fait des activités assurées	750 000 €
• Dont Responsabilité Environnementale (Art 2.2.1 des CG)	750 000 €
• Dont Frais de dépollution des sols et des eaux (Art 2.2.2 des CG)	375 000 €
• Dont Frais de décontamination des biens mobiliers et immobiliers (Art 2.2.3 des CG)	375 000 €
• Dont Pollution subie (Art 2.2.4 des CG)	Non Souscrit
• Dont Frais de recherche (Art 2.2.5 des CG)	Non Souscrit
• Dont Frais d'élimination des déchets (Art 2.2.6 des CG)	Non Souscrit
• Dont Perte d'exploitation (Art 3.3 des CG) : Limite contractuelle d'indemnité (période d'indemnisation : 12 mois)	Non Souscrit
DONT Après-livraison (Art 3.1 des CG)	Voir Art. 2.4 des CP
DONT Responsabilités personnelles des Dirigeants (art 3.2 des CG)	SOUSCRIT dans les limites de garanties mentionnées ci-dessus
Protection juridique (Art 4 des CG) Montants de prise en charge	Voir Art. 4.4 des CG

FRANCHISE ET SEUIL D'INTERVENTION

Seuil d'intervention de la garantie Recours	1 500 €
Franchise par sinistre, toutes garanties sauf Perte d'Exploitation	5 000 €

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
 Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
 Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 26 I-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/4

AMETENSiège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à LYON le 17 juillet 2025

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 26 I-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

4/4

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

Votre Assurance
► RCF PRESTATAIRES



Assurance et Banque

ATTESTATION

SAS AMETEN
80 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS FR

AGENT

TISSERANT ASSURANCES
RESIDENCE LES BERGES DU RHONE
64 AV LECLERC
69007 LYON
Tél : 0472777373
Fax : 04 78 37 98 40
Email : AGENCE.TISSERANT@AXA.FR
Portefeuille : 0369780387

Vos références :

Contrat n° 10909498504
Client n° 3427091704

AXA France IARD, atteste que :

SAS AMETEN
80 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS

Est titulaire d'un contrat d'assurance **N° 10909498504** garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité Civile pouvant lui incomber en raison de l'exercice des activités suivantes :

Bureau d'études environnementales

Expertise technique dans les domaines suivants :

- **Environnement, juridique et foncier** : cadrage réglementaire, étude de faisabilité environnementale et pré-diagnostic, cartographie, expertise foncière et juridique, compensation (milieu naturel et agricole)
- **Milieux aquatiques** : métrologie et prélèvements, zones humides/hydrogéologie, hydrologie/ hydromorphologie/ hydraulique / sédiments, gestion des eaux pluviales/ assainissement
- **Sites et sols pollués** : étude historique au plan de gestion, surveillance de la qualité des milieux, assistance et ingénierie des travaux de dépollution dans le cadre de réhabilitation de sites pollués, attestation ALLUR conformité des sols.
- **Milieux naturels** : diagnostic écologique, plan de gestion ou de restauration de sites naturels, suivi naturaliste, programme de compensation de projet d'aménagement

Constitution de dossiers réglementaires : étude d'impact, dérogation espèces protégées, loi sur l'eau, incidences Natura 2000, défrichement, ICPE/ DDAE, évaluation environnementale (PLU), enquête publique et DU, bilan LOTI.

Prestations de dépollution amiante et plomb avec ou sans suivi de chantier.

La garantie s'exerce à concurrence des montants de garanties figurant dans le tableau ci-après.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

La présente attestation est valable pour la période du **01/07/2025** au **01/07/2026** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

10909498504707

Fait à LYON le 7 juillet 2025

Pour la société :



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre

Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460

Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/1

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	9.000.000 € par année d'assurance
Dont : <ul style="list-style-type: none"> • Dommages corporels • Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus 	9.000.000 € par année d'assurance 2.500.000 € par année d'assurance
Autres garanties :	
Atteinte accidentelle à l'environnement (tous dommages confondus) (article 3.1 des conditions générales)	EXCLU
Dommages immatériels non consécutifs (selon extension aux conditions particulières)	750.000 € par année d'assurance
dont : Dommages résultant d'une atteinte à la propriété intellectuelle	150.000 € par année d'assurance
Dommages aux biens confiés (selon extension aux conditions particulières)	300.000 € par sinistre
Reconstitution de documents/ médias confiés (selon extension aux conditions particulières)	30.000 € par sinistre
Frais de remplacement de collaborateur (selon extension aux conditions particulières)	50.000 € pour l'ensemble des arrêts de travail et par année d'assurance
Dont : Frais liés au surcoût salarial	25.000 € par collaborateur et par année d'assurance

AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros

2/1

Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre
 Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460
 Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

AMETENSiège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

ANNEXE 3 – Certificats LNE SSP

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B



AMETEN
Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022
Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063
Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC
SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

1 / 1

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 32949 rev.5**Etablissement principal**

Antenne de Pays de Savoie

Etablissements certifiés

Etablissement d'Eybens
80 avenue Jean Jaurès
38320 EYBENS
N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne de Pays de Savoie
9 rue du Vieux Moulin
74000 ANNECY
N° SIRET : 793 778 846 00063

Antenne de Lyon
17 cours Charlemagne
69002 LYON
N° SIRET : 793 778 846 00055

– FIN DE LISTE –

**AMETEN**

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022
Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063
Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC
SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B

CERTIFICATION RÉGLEMENTAIRE

Attestations prévues par le code de l'environnement pour les :

CESSATIONS D'ACTIVITÉ
et les
SITES ET SOLS POLLUÉS

■ REPUBLIQUE FRANÇAISE

LABORATOIRE NATIONAL DE MÉTROLOGIE ET D'ESSAIS

**CERTIFICAT DE CONFORMITE**

suivant l'arrêté du 9 février 2022 fixant les modalités de certification prévues aux articles L.556-1 et L.556-2 du code de l'environnement, le référentiel, les modalités d'audit, les conditions d'accréditation des organismes certificateurs et les conditions d'équivalences prévus aux articles R.512-39-1, R.512-39-3, R.512-46-25, R.512-46-27, R.512-66-1 et R.515-106 du code de l'environnement, ainsi que les modèles d'attestation prévus aux articles R.556-3 et R.512-75-2 du code de l'environnement.

AMETEN

**80 avenue Jean Jaurès
FRANCE - 38320 - EYBENS**

Satisfait aux exigences de l'article 2 § II et des annexes I, II et IV, pour délivrer des attestations (ATTES-ALUR) garantissant la prise en compte des mesures de gestion de la pollution dans la conception du projet de construction ou d'aménagement, y compris sur le fondement d'études de sol qu'elle a elle-même établies.

Satisfait aux exigences de l'article 3 et des annexes I et V, pour délivrer des attestations (ATTES-SECUR) garantissant la mise en œuvre des mesures de mise en sécurité pour des installations mises à l'arrêt définitif.

Les établissements certifiés sont mentionnés en annexe

Accréditation n°5-0012
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Date de début de validité :

18 octobre 2024

Date de fin de validité :

16 mars 2030

Numéro de certificat 39118 - 1

Renouvelle / Renews le certificat 39118-0



Pour le Directeur Général

Signature
numérique de
THOMAS
UNTEREINER ID
Date :
2024.10.18
15:43:21 +02'00'

Responsable du Département Certification de
Produits et Services

NTE 39118-10082022

Laboratoire national de métrologie et d'essais • Etablissement public à caractère industriel et commercial
Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37
info@lne.fr • lne.fr • RCS Paris 313 320 244 - NAF : 7120B - TVA : FR 92 313 320 244

AMETENSiège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063Standard : 04.38.92.10.41 - Email : contact@ameten.fr - Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B



ANNEXE AU CERTIFICAT N°39118 rev.1

Etablissement principal :

Antenne de Pays de Savoie

Etablissements certifiés (nom / adresse / SIRET)	Article 2 § II ATTES- ALUR	Article 3 ATTES- SECUR
AMETEN Etablissement d'Eybens 80 avenue Jean Jaurès 38320 EYBENS N° SIRET 793 778 846 00022	X	X
AMETEN Antenne de Pays de Savoie 9 rue du Vieux Moulin 74000 ANNECY N° SIRET 793 778 846 00063	X	X
AMETEN Antenne de Lyon 17 cours Charlemagne 69002 LYON N° SIRET 793 778 846 00055	X	X

– FIN DE LISTE –

1/1

LABORATOIRE
NATIONAL
DE MÉTROLOGIE
ET D'ESSAIS 

AMETEN

Siège social : 80 avenue Jean Jaurès - 38320 EYBENS - N° SIRET : 793 778 846 00022

Antenne des Pays de Savoie : 9 rue du Vieux Moulin - 74960 ANNECY - N° SIRET : 793 778 846 00063

Standard : 04.38.92.10.41 – Email : contact@ameten.fr – Représentant légal : Ludovic LE CONTELLEC

SAS au capital de 15 000 € | TVA FR33793778846 | Code NAF : 7112 B